



Ville de
Senneterre

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate
CS-18-01

Dépôt de projet pour l'ajout d'une piscine à l'école secondaire La Concorde, une nouvelle infrastructure aquatique scolaire-municipale

Val-d'Or, le 8 janvier 2018 - La Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois et la Ville de Senneterre travaillent depuis des mois en étroite collaboration afin d'offrir une nouvelle infrastructure aquatique aux élèves et à la communauté de Senneterre, soit par l'ajout d'une piscine annexée à l'école secondaire La Concorde. Le projet évalué à plus de 6,2 M\$ prévoit le déplacement des activités du Centre Aqua-Spec vers l'école secondaire La Concorde et vise à être financé à 50 % par le Programme de soutien aux activités sportives et récréatives et à 50 % par la Ville de Senneterre, la Commission scolaire de l'Or-des-Bois et la communauté.

En novembre dernier, la Commission scolaire a déposé une demande d'aide financière au Programme de soutien aux activités sportives et récréatives pour l'ajout d'une piscine à l'école secondaire La Concorde. Le projet déposé apporterait de belles opportunités et des effets bénéfiques indéniables pour les élèves et pour la population de Senneterre.

« Le transfert des activités du Centre Aqua-Spec amène une multitude de possibilités pour l'école tant pour le développement du sport scolaire que des activités parascolaires ». Le partage d'installations entre le milieu scolaire et municipale est un gage de succès, puisqu'il permet un partage des coûts et une bonification de l'offre aux citoyens », a présenté M. Gaétan Gilbert, président de la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois. Il permettra de maximiser l'utilisation de la piscine par les élèves, en éliminant les coûts de transport actuels. » Ce projet répond également à notre mission soit de contribuer au développement sportif, social, culturel et économique sur notre territoire » a renchéri, M. Gilbert.

« Ce projet est important pour la Ville de Senneterre et permettra de promouvoir les saines habitudes de vie, d'aider à la rétention des citoyens et favorisera un rayonnement qui va bien au-delà de la communauté locale. Nous pourrions donc envisager l'accueil de compétitions régionales de natation ou de nage synchronisée. Les clientèles des villes environnantes et des communautés autochtones du Lac Simon et de Kitcisakik pourront aussi être des utilisateurs de cette nouvelle infrastructure », a mentionné M. Jean-Maurice Matte.

M. Matte a souligné la très grande ouverture de la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois pour la réalisation de ce projet. « La désuétude de la piscine actuelle située au Centre Aqua-Spec est telle qu'il fallait trouver une solution pour continuer à offrir ce service à notre population et maintenir ce loisir essentiel à notre qualité de vie. »

La Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois et la Ville de Senneterre espèrent compter sur le soutien du député d'Abitibi-Est, M. Guy Bourgeois, ainsi que du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M. Sébastien Proulx, pour la concrétisation de ce projet.

- 30 -

Source : Caroline Neveu
Conseillère en communication
Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois
819 825-4220, poste 3013
Neveu.caroline@csob.qc.ca

Monic Landry
Secrétaire de direction et greffière adjointe
Ville de Senneterre
819 737-2296, poste 204
mlandry@ville.senneterre.qc.ca